Ref. formation 202307171580

CACES® R 482 : Cat F - Chariots de manutention tout-terrain - Préparation + Test

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Il est nécessaire d'être apte médicalement à la conduite des engins de chantier et venir avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Obtenir un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) correspondant aux engins de la catégorie F.Catégorie F: Chariots de manutention tout-terrrain - chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât; ? - chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.

Contenu et modalités d'organisation

Formation théorique CACES® (commune à tous les CACES) :- Les connaissances de base du code de la route- Les devoirs et les responsabilités des conducteurs d'engins de chantier- La technologie et la connaissance de l'engin de chantier- Les risques inhérents au fonctionnement de l'engin de chantier- Les règles de conduitePrendre en main les engins mis à dispositionTests théorique et pratique sous l'autorité d'un testeur habilité

Commentaires sur la durée hedmomadaire
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00552662	du 28/10/2025 au 30/10/2025	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS		Non éligible	FPC
00552663	du 20/01/2026 au 22/01/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS		Non éligible	FPC
00552664	du 21/04/2026 au 23/04/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS		Non éligible	FPC
00552665	du 16/06/2026 au 18/06/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS		Non éligible	FPC

00552666	du 08/09/2026 au 10/09/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00552667	du 27/10/2026 au 29/10/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00552668	du 19/01/2027 au 21/01/2027	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00552669	du 13/04/2027 au 15/04/2027	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC
00552670	du 15/06/2027 au 17/06/2027	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLETONS	Non éligible	FPC